

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DOLE – 17 juin 2017



Ordre du jour

- | | |
|--------------------|---|
| 08h00-09h00 | Emargement |
| 09h00-09h05 | Quorum et ouverture de l'Assemblée par Roland COQUARD |
| 09h05-09h35 | Mot d'accueil des Présidents du Club JURA DOLOIS, de la Communauté d'Agglomération du Grand DOLE, du District du JURA et du Président de la Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ |
| 09h35-09h40 | Test boitier de vote électronique |
| 09h40-09h45 | Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28.01.2017 |
| 09H45-10h40 | Réforme des Règlements des Championnats et des Coupes |
| 10h40-11h45 | Réforme des Règlements Généraux |
| 11h45-12h10 | Les Licences – Saison 2017/18 et les Messageries Clubs, Arbitres et Délégués |
| 12h10-12h20 | Parcours de formation des Dirigeants |
| 12h20-12h35 | Intervention des personnalités invitées |
| 12h35-12h45 | Mot de clôture du Président Daniel FONTENIAUD |

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DOLE – 17 juin 2017



Les Licences et les Messageries
Clubs, Arbitres et Délégués
Saison 2017/18

11H45-12h10

Les Licences

Saison 2017/18

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DOLE – 17 juin 2017



Les Licences
Saison 2017/18

Les Licences et les Messageries
Clubs, Arbitres et Délégués
Saison 2017/18

11H45-12h10

2 modifications essentielles :

Le Certificat Médical

La Dématérialisation pour les licences

- du support
- de la demande

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DOLE – 17 juin 2017



Les Licences
Saison 2017/18

Les Licences et les Messageries
Clubs, Arbitres et Délégués
Saison 2017/18

11H45-12h10

Le Certificat Médical

- **Jusqu'à présent**, pour toute demande de licence, un certificat médical de non contre-indication est exigé chaque saison.
- Ce principe évolue suite à la publication de trois textes : la loi du 26.01.2016, les décrets des 24.08.2016 et 12.10.2016.
- **Nouveau principe** : un certificat médical est **valable 3 saisons** (*sous réserve de respecter certaines conditions*)
- **Licenciés concernés** : joueurs amateurs et dirigeants
- **Licenciés non concernés** : joueurs sous contrats, entraîneurs et arbitres = tous les ans
- **Condition n°1** : conserver sa qualité de licencié (*signature d'une licence, d'une saison à l'autre, soit dans le même club (renouvellement) soit dans un autre club (mutation)*)
- **Condition n°2** : répondre à un questionnaire de santé et attester que chacune des réponses est négative

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DOLE – 17 juin 2017

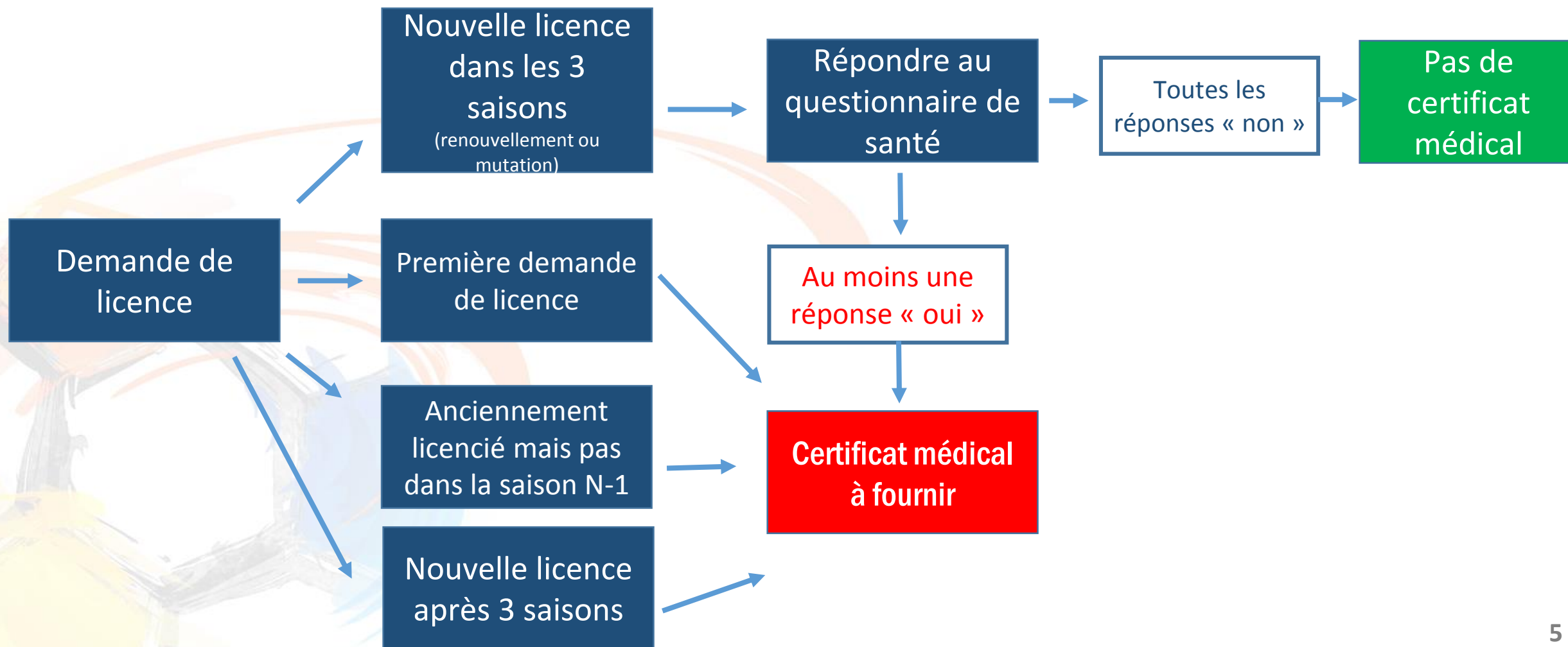


Les Licences Saison 2017/18

Les Licences et les Messageries Clubs, Arbitres et Délégués Saison 2017/18

11H45-12h10

Le Certificat Médical



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DOLE – 17 juin 2017



Les Licences
Saison 2017/18

Les Licences et les Messageries
Clubs, Arbitres et Délégués
Saison 2017/18

11H45-12h10

La Dématérialisation du Support de la Licence

- Après le déploiement de la FMI, une nouvelle étape : **dématérialisation du support papier de la licence**
- Conséquence : **fin de l'impression de celle-ci.**
- Les licences seront consultables le jour du match sur la tablette utilisée pour la FMI
- Si la FMI n'est pas utilisée (*ou ne peut l'être*), possibilité de consultation via Footclubs Compagnon
- En dernier recours, le club peut toujours imprimer un listing à partir de FootClub

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DOLE – 17 juin 2017



Les Licences et les Messageries Clubs, Arbitres et Délégués Saison 2017/18

11H45-12h10

La Dématérialisation du Support de la Licence

	TYPE DE LICENCE	LA LIGUE	LE CLUB
JUSQU'À PRESENT	Joueurs Dirigeants Educateurs fédéraux Moniteurs Arbitres	Contrôle et valide les licences Imprime les licences sur papier spécifique Envoie les licences aux clubs par courrier	Demande les licences via Footclubs Reçoit les licences par courrier
SAISON 2017/2018	Joueurs Dirigeants Educateurs fédéraux Moniteurs Arbitres	Contrôle et valide les licences Imprime les licences sur papier spécifique Envoie les licences aux clubs par courrier	Demande les licences via Footclubs Reçoit les licences par courrier Consulte les licences sur Footclubs Compagnon Peut imprimer son listing de licence sur Footclubs

Le licencié recevra systématiquement **une attestation de licence** par mail qui sera également téléchargeable à tout moment via « Mon espace FFF ».

Les licences « Arbitres » pourront toujours être imprimées sous le même format qu'aujourd'hui via FOOT 2000.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DOLE – 17 juin 2017



Les Licences et les Messageries
Clubs, Arbitres et Délégués
Saison 2017/18
11H45-12h10

La Dématérialisation de la Demande de la Licence

- **Service facultatif** : chaque club décide de l'activer ou pas (*via Footclubs*) et de permettre une utilisation pour tout ou partie de ses licenciés concernés
- **Type de Demande** : Nouvelle demande ou renouvellement (*non concerné : Changement de Club*)
- **Type de Licence** : Joueurs et Dirigeants (*non concerné : Educateurs Fédéraux, Moniteurs, Arbitres*)

-> à partir du lundi 26 juin